(N° 32.)

Chambre des Représentants.

Séance du 5 Décembre 1838.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Du projet de loi portant des modifications temporaires à la loi du 31 juillet 1834, sur les céréales.

Messieurs,

La loi du 31 juillet 1834, sur l'importation et l'exportation des blés et des farines, établit des dispositions fixes et invariables. Elle décrète que la libre entrée sera accordée au froment, dès que le prix moyen des marchés régulateurs se sera élevé à 20 fr. par hectolitre; qu'à la libre entrée se joindra la défense de *sortie,* du moment où le prix aura atteint 24 fr., et que, par contre, la prohibition à l'entrée existera lorsque le prix moyen susdit sera descendu à 12 fr.

Pour le seigle, elle permet la libre entrée au prix de 15 fr. par hectolitre; elle établit la prohibition à la sortie au prix de 17 fr., mais elle ne stipule, en aucun cas, la prohibition à l'entrée.

Depuis le 4 juin dernier, le prix commun du froment a varié dans l'échelle de 25 à 26 fr. l'hectolitre, et celui du seigle a flotté entre 14 et 15 fr., sans atteindre ce dernier chiffre.

La libre entrée et la prohibition à la sortie ont donc été proclamées pour le froment, mais elles n'ont pu l'être encore pour le seigle, principal aliment de la classe peu aisée des habitants.

Cette situation de choses a fixé l'attention du gouvernement; il a pensé qu'il importe, dans les circonstances actuelles, d'encourager les importations des céréales par un système fixe, mais temporaire, propre à les garantir contre les éventualités qui peuvent momentanément faire varier les mercuriales et amener le rétablissement des droits. Les spéculations maritimes, surtout, sont longues, difficiles et peu sûres; on n'achète ordinairement à l'étranger que

moyennant des avances très considérables, et des droits d'entrée, s'ils existaient même temporairement, pourraient compromettre les spéculations et conséquemment les approvisionnements que la prudence conseille de provoquer; il est donc nécessaire d'offrir une garantie aux importateurs.

Le roi, dans sa haute sollicitude pour l'intérêt général du pays, nous a chargé de présenter à la Chambre le projet de loi suivant, tendant à faciliter le commerce des céréales pour l'importation, et défendant l'exportation des pommes de terre; nous joignons à ce projet :

1° L'état général des importations et exportations en céréales depuis 1834 jusques et y compris les 9 premiers mois de 1838;

2° L'état des prix moyens du froment et du seigle depuis 1831 jusqu'à l'époque actuelle;

3° Un état des prix moyens des mêmes céréales sur les principaux marchés de l'Europe, pendant le mois de novembre dernier;

4° Plusieurs renseignements commerciaux.

Le ministre de l'intérieur et des affaires étrangères,

DE THEUX.

PROJET DE LOI.

Léopold,

Roi des Belges,

A tous présents et à venir, salut.

Notre ministre de l'intérieur et des affaires étrangères est chargé de présenter aux Chambres, en notre nom, le projet de loi dont la teneur suit :

ARTICLE PREMIER.

Par modification temporaire à la loi du 31 juillet 1834, les grains et farines de froment et de seigle, importés en Belgique depuis la date de la promulgation de la présente loi, jusqu'à celle du 15 août 1839 exclusivement, seront

admis à l'importation en franchise de tous droits de douane, sauf le paiement d'un droit de balance fixé à 50 centimes par 1,000 kilogrammes.

ART. 2.

La sortie des pommes de terre et de leurs farines est défendue jusqu'à la même époque.

ART. 3.

Les céréales ou farines mentionnées à l'art. 1er qui seraient importées par mer et qui entreraient après le 15 août 1839, seront encore reçues en franchise de tous droits, sauf les 50 centimes par 1,000 kilogrammes pour droit de balance, pourvu qu'il soit justifié que les navires importateurs ont fait voile, ceux venant de la mer du Nord et de la Baltique, un mois ou plus avant l'expiration du terme précité, et ceux venant de la mer Noire ou de la mer d'Azof, deux mois ou plus avant l'expiration du même terme.

ART. 4.

Le roi pourra proroger le terme fixé par l'art. 1er si les Chambres ne sont pas réunies à cette époque ; cette prorogation cessera de plein droit si elle n'est maintenue par une loi dans les trente jours qui suivront celui de la réunion des Chambres.

Donné à Bruxelles, le décembre 1838.

LÉOPOLD.

Par le roi :

Le ministre de l'intérieur et des affaires étrangères,

DE THEUX.

ANNEXES AU N° 32.

COMMERCE DE BELGIQUE.

EXTRAIT des états des importations et des exportations pendant les années 1834, 1835, 1836, 1837 *et les* 9 *premiers mois de* 1838.

GRAINS-CÉRÉALES.

Importations.

DÉSIGNATION DES DENRÉES.	PAYS DE PROVENANCE.	1834.		1835.		1836.		1837.		1838.
GRAINS.		Kilog.		Kilog.		Kilog.		Kilog.		Kilog.
Y compris les grains en gerbes ou en épis. Froment. (Cet art. comprend aussi l'épeautre et le méteil composé de froment et de seigle.)	France	57,381		9,629		24,151		752,931		
	Hollande	381,298		456,331		1,458,080		401,167		
	Prusse	»		5,346,670		5,143,964		3,878,459		
	Villes anséatiques	»		49,217		74,670		»		
	Hanovre	1,664,077	2,102,756	194,470	7,031,129	560,405	7,345,955	»	5,209,685	10,898,777
	Lubeck					»		»		
	Mecklembourg					»		132,384		
	Angleterre	»		142,239		»		7,892		
	Danemarck	»		396,168		»		36,862		
	Suède et Norwége	»		436,405		84,685		»		
Seigle	France	87,211		21,849		233,324		767,813		
	Hollande	7,167		5,597		104,350		23,629		
	Prusse	»		53,058		1,860,138		2,330,942		
	Villes anséatiques	»		»		61,744		»		
	Hanovre	308,686	403,064	»	158,277	260,548	2,818,321	»	3,928,594	705,047
	Lubeck					»		»		
	Mecklembourg					»		»		
	Danemarck	»		»		»		97		
	Suède et Norwége	»		77,773		82,521		»		
	Russie	»		»		215,696		806,113		
Orge ou escourgeon	France	294,062		666,223		442,438		451,608		
	Hollande	10196980		5,768,673		6,763,334		8,953,657		
	Prusse	»		1,767,464		2,718,811		2,983,126		
	Villes anséatiques	975		24,661		71,252		115,117		
	Hanovre	3,385,668	14,371,296	3,526,271	12,168,076	4,478,204	14,846,871	5,256,344	17,873,082	12,090,755
	Lubeck					»		»		
	Mecklembourg					»		»		
	Angleterre	785		»		»		»		
	Danemarck	492,826		414,784		326,712		113,230		
	Suède et Norwége	»		»		56,120		»		

Exportations.

DÉSIGNATION DES DENRÉES.	PAYS DE DESTINATION.	1834.		1835.		1836.		1837.		1838.
GRAINS.		Kilog.		Kilog.		Kilog.		Kilog.		Kilog.
Y compris les grains en gerbes ou en épis.	France	295,683		278,393		520,946		306,683		
	Hollande	1,223,051		4,444,758		3,180,154		2,638,435		
	Prusse	»		55,156		141,797		77,878		
Froment. (Cet art. comprend aussi l'épeautre et le méteil composé de froment et de seigle.)	Hanovre					»		»		
	Lubeck	106,135		»		»		»		
	Mecklembourg		1,928,819		4,789,755	»	5,026,653	»	5,108,192	5,119,494
	Angleterre	»		»		94,800		»		
	Autriche	»		»		»		6,866		
	Russie	288,950		»		»		»		
	États-Unis	»		»		1,088,956		2,078,330		
	Brésil	15,000		11,448		»		»		
Seigle	France	15,300		10,680		16,635		13,700		
	Hollande	925,391		1,188,150		1,432,976		1,649,894		
	Prusse	»		16,942		20,195		12,864		
	Villes anséatiques	»		271,050		»		»		
	Hanovre					»		»		
	Lubeck	152,460		»		»		»		
	Mecklembourg		1,282,491		1,999,661	»	3,742,957	»	6,201,664	4,337,484
	Angleterre	186,300		»		»		82,185		
	Portugal	»		74,060		»		21,900		
	Suède et Norwége	3,040		1,678		4,260		»		
	Russie	»		37,500		»		»		
	États-Unis	»		449,601		2,268,891		4,421,121		
Orge ou escourgeon	France	211,398		8,420		230,817		298,145		
	Hollande	1,118,405		1,276,041		1,589,195		1,755,124		
	Prusse	»		3,630		150		3,368		
	Hanovre					»		»		
	Lubeck	9,961		»		»		»		
	Mecklembourg		1,449,264		1,369,491	»	2,042,452	»	2,056,833	3,975,778
	Angleterre	»		»		222,290		»		
	Danemarck	109,500		»		»		»		
	Suède et Norwége	»		81,400		»		»		
	États-Unis	»		»		»		196		

Importations.

DÉSIGNATION DES DENRÉES.	PAYS DE PROVENANCE.	1834.		1835.		1836.		1837.		1838.
GRAINS. (CONTINUATION.)		Kilog.		Kilog.		Kilog.		Kilog.		Kilog.
Drèche (orge germée).	France	2,727		4,075		10,206		6,917		
	Hollande	»		854		48,000		4,910		
	Prusse	»		21,808		4,791		11,749		
	Villes anséatiques	»		»		6,222		»		
	Hanovre		12,460		30,922	»	69,273	»	23,576	17,911
	Lubeck	9,733		»		»		»		
	Mecklembourg					»		»		
	Angleterre	»		»		54		»		
	Danemarck	»		4,185		»		»		
Blé noir ou sarrasin	France	»		280		»		»		
	Hollande	48,518		74,037		4,810		11,566		
	Prusse	»		5,540		75,108		9,298		
	Villes anséatiques	»	55,235	»	395,794	143,746	314,846	»	20,864	8,755
	Hanovre					34,959		»		
	Lubeck	6,717		269,224		»		»		
	Mecklembourg					»		»		
	Danemarck	»		46,713		56,223		»		
Fèves et vesces (*wikken*). (Cet art. comprend aussi les lentilles et les haricots secs.)	France	21,831		42,534		35,948		32,954		
	Hollande	1,402,334		472,795		1,021,242		1,113,279		
	Prusse	»		118,896		131,417		146,850		
	Villes anséatiques	»		»		»		182		
	Hanovre					4,800		»		
	Lubeck	844,034	2,292,315	176,637	849,762	»	1,193,407	»	1,293,265	2,389,425
	Mecklembourg					»		»		
	Angleterre	237		1,400		»		»		
	Sardaigne et Piémont	99		»		»		»		
	Suède et Norwége	18,860		37,500		»		»		
	Russie	4,920		»		»		»		
Pois	France	5,720		4,380		889		3,108		
	Hollande	71,634		132,248		73,163		48,227		
	Prusse	»		37,967		41,783		2,739		
	Villes anséatiques	»		»		»		108		
	Hanovre		91,397		189,818	»	120,155	»	56,372	131,889
	Lubeck	11,147		2,747		»		»		
	Mecklembourg					»		»		
	Angleterre	1,651		3,516		»		440		
	Danemarck	1,245		8,960		4,320		1,750		

Exportations.

DÉSIGNATION DES DENRÉES.	PAYS DE DESTINATION.	1834.		1835.		1836.		1837.		1838.
GRAINS. (CONTINUATION.)		Kilog.		Kilog.		Kilog.		Kilog.		Kilog.
Drèche (orge germée.)	France	9,563	72,077	9,400	82,607	»	46,000	800	17,300	4,650
	Hollande	36,587		30,457		14,500		16,500		
	Prusse	»		150		6,500		»		
	Portugal	25,927		42,600		25,000		»		
Blé noir ou sarrasin.	France		215,894	»	195,981	»	336,379	60,000	514,198	212,903
	Hollande	213,994		190,021		254,435		371,205		
	Prusse	»		5,960		1,290		90		
	Hanovre					»		»		
	Lubeck	1,900		»		»		»		
	Mecklembourg					»		»		
	Angleterre	»		»		80,654		82,903		
Fèves et vesces (*wikken*). (Cet art. comprend aussi les lentilles.)	France	21,200	35,316	70,956	107,250	9,180	205,827	21,571	376,828	364,212
	Hollande	7,430		34,452		44,709		27,116		
	Prusse	»		442		850		»		
	Hanovre					»		»		
	Lubeck	686		»		»		»		
	Mecklembourg					»		»		
	Angleterre	»		»		140,828		276,260		
	Portugal	»		1,400		»		2,100		
	Toscane	»		»		9,000		»		
	Brésil	6,000		»		»		18,457		
	États-Unis	»		»		1,260		26,404		
	Cuba	»		»		»		4,920		
Pois	France	1,880	25,812	27,365	62,661	5,275	63,177	5,700	98,900	17,802
	Hollande	15,888		30,874		28,284		18,575		
	Prusse	»		4,422		1,660		740		
	Hanovre					»		»		
	Lubeck	1,484		»		»		»		
	Mecklembourg					»		»		
	Angleterre	2,870		»		23,903		»		
	Portugal	»		»		3,000		195		
	Toscane	»		»		»		72,000		
	États-Unis	»		»		55		»		
	Cuba	3,690		»		1,000		»		
	Brésil	»		»		»		1,100		
	Rio de la Plata	»		»		»		390		
	Pérou	»		»		»		200		

Importations.

DÉSIGNATION DES DENRÉES.	PAYS DE PROVENANCE.	1834.		1835.		1836.		1837.		1838.
GRAINS. (CONTINUATION.)		Kilog.		Kilog.		Kilog.		Kilog.		Kilog.
Avoine.....	France.....	1,822	13,608,526	136,718	18,895,810	7,753	11,034,868	144,102	11,468,886	22,624,936
	Hollande.....	4,898,063		7,618,414		4,849,933		6,884,978		
	Prusse.....	»		985,125		1,252,968		946,700		
	Villes anséatiques....	130,638		489,089		58,736		68,808		
	Hanovre.....					4,394,996		3,404,434		
	Lubeck.....	6,162,439		7,128,264		»		»		
	Mecklembourg....					»		»		
	Angleterre.....	73,417		»		»		17,204		
	Danemarck.....	2,332,247		2,320,634		369,010		2,660		
	Suède et Norwége...	9,900		217,572		101,472		»		
Gruau et orge perlé.	France.....	55	172,125	116	74,477	72	103,025	40	216,172	118,800
	Hollande.....	170,995		72,299		78,819		189,449		
	Prusse.....	»		286		147		958		
	Villes anséatiques....	»		1,199		15,711		12,446		
	Hanovre.....					127		12,860		
	Lubeck.....	371		»		»		»		
	Mecklembourg.....					»		»		
	Angleterre.....	704		577		843		419		
	Danemarck.....	»		»		7,306		»		
Pain, biscuit, pain d'épices, farine ou mouture de toute espèce, son, fécule de pommes de terre ou d'autres substances amilacées.	France.....	2,800	9,219	4,276	10,239	4,823	12,730	8,563	19,411	8,440
	Hollande.....	2,145		1,088		1,086		1,121		
	Prusse.....	»		942		2,409		9,130		
	Hanovre.....					109		7		
	Lubeck.....	1,036		1,111		»		»		
	Mecklembourg.....					»		»		
	Angleterre.....	1,336		224		103		590		
	Portugal.....	»		2,500		»		»		
	Toscane.....	1,289		»		»		»		
	Deux-Siciles.....	913		»		»		»		
	Danemarck.....	»		»		4,200		»		
	États-Unis.....	»		98		»		»		

Exportations.

DÉSIGNATION DES DENRÉES.	PAYS DE DESTINATION.	1834.		1835.		1836.		1837.		1838.
GRAINS. (CONTINUATION.)		Kilog.		Kilog.		Kilog.		Kilog.		Kilog.
Avoine.....	France.....	301,700	692,139	63,625	454,602	520,358	954,077	50,885	266,795	3,127,756
	Hollande.....	107,676		377,527		426,949		185,858		
	Prusse.....	»		9,350		4,970		7,860		
	Hanovre.....							»		
	Lubeck.....	79,482		»		»		»		
	Mecklembourg.....							»		
	Angleterre.....	202,581		»		»		21,092		
	Portugal.....	700		4,100		1,800		1,100		
Gruau et orge perlé.	France.....	»	324	1,950	28,047	»	7,357	»	2,349	12,785
	Hollande.....	324		26,097		61		49		
	Prusse.....	»		»		10		»		
	Angleterre.....	»		»		7,286		»		
	Turquie.....	»		»		»		2,300		
Pain, biscuit, pain d'épices, farine ou mouture de toute espèce, son, fécule de pommes de terre ou d'autres substances amilacées.	France.....	171,245	217,848	89,198	120,721	84,675	818,883	52,654	2,327,022	1,494,910
	Hollande.....	30,055		13,058		25,065		40,335		
	Prusse.....	»		1,922		706		609		
	Villes anséatiques....	1,660		1,852		»		»		
	Hanovre.....					»		69		
	Lubeck.....	2,832		»		»		»		
	Mecklembourg					»		»		
	Angleterre.....	152		3,056		38,800		2,155		
	Portugal.....	»		2,500		»		»		
	Deux-Siciles.....	»		»		10,500		»		
	Égypte.....	11,094		»		109		»		
	Alger.....	»		6,812		»		»		
	Suède et Norwége...	810		2,323		»		1,352		
	États-Unis.....	»		»		46,435		411,815		
	Cuba.....	»		»		37,720		36,300		
	Haïti.....	»		»		276,930		235,936		
	Brésil.....	»		»		287,943		1,275,680		
	Rio de la Plata.....	»		»		10,000		»		
	Chili.....	»		»		»		20,117		
	A l'aventure.....	»		»		»		250,000		

Importations.

DÉSIGNATION DES DENRÉES.	PAYS DE PROVENANCE.	1834.	1835.	1836.	1837.	1838.
GRAINS. (CONTINUATION.)		Kilog.	Kilog.	Kilog.	Kilog.	Kilog.
Vermicelle, macaroni et semoule.	France	»	776	2,217	2,084	
	Hollande	»	8	6	9	
	Prusse	»	68	36	55	
	Angleterre	»	30	»	»	
	Toscane	»	»	»	145	
	Deux-Siciles	»	2,461	3,213	1,401	
		»	3,343	5,472	3,694	3,111
Epeautre non mondé.	France	700				
	Hanovre					
	Lubeck	4,056				
	Mecklembourg					
			4,756			

Exportations.

DÉSIGNATION DES DENRÉES.	PAYS DE DESTINATION.	1834.		1835.		1836.		1837.		1838.
GRAINS. (CONTINUATION.)		Kilog.		Kilog.		Kilog.		Kilog.		Kilog.
Vermicelle, macaroni et semoule.	Hollande	»		24,387		23,832		12,656		
	Prusse	»		74		687		176		
	Villes anséatiques	»		»		7,621		1,343		
	Hanovre	»		»	28,110	300	33,660	»	18,486	2,842
	Angleterre	»		437		»		340		
	Cuba	»		»		»		221		
	Haïti	»		»		875		»		
	Brésil	»		3,212		345		3,750		
Épeautre non mondé.	France	6,800	11,345							
	Hollande	3,600								
	Hanovre									
	Lubeck	945								
	Mecklembourg									

Prix moyens du froment et du seigle de 1831 *à* 1837.

	FROMENT.			SEIGLE.
	Blanc.	Roux.	Moyenne.	
1831 . . . . . fr.	22,90	22,54	22,72	15,43
1832 . . . . . »	19,15	19,30	19,22½	14,17
1833 . . . . . »	13,10	13,25	13,17½	9,05
1834 . . . . . »	13,19	14,53	13,86	8,41
1835 . . . . . »	14,03	15,08	14,55½	9,04
1836 . . . . . »	14,77	15,47	15,12	9,88
1837 . . . . . »	16,31	16,41	16,36	10,87

EXTRAIT DU DOSSIER N° 1186/38.

Livourne, le 10 novembre 1838.

Je crois devoir instruire votre Excellence de la position brillante dans laquelle se trouvent les blés. Ils ont, depuis un mois environ, éprouvé une hausse progressive de plus de 30 p. %, et ce mouvement ascendant paraît n'être pas arrivé à son terme. Les demandes pour l'Angleterre, la Belgique, les côtes de Barbarie, etc., se succèdent; on se flatte même de la prochaine admission en France.

Signé, BINARD, *consul*.

AVIS ET PRIX DES FROMENTS.

Saint-Pétersbourg, le 1/13 novembre 1838.

Tous les froments disponibles en ville et dans les environs sont enlevés au prix de 30 r^{s} b^{co} afs. pour bchetwt le kubanka. — On offre ce prix de 30 r^{s} pour livrer en mai et juin; la moitié du paiement d'avance.

Pour livrer aux mois de juin et juillet 1839, la moitié d'avance, on demande 29 r^{s} b^{co} afs. pour Tchetwert.

30 *r^{s} achat,* avec 6 mois intérêts pour la moitié d'avance, fait au change *du jour,* 58 cens p. r^{s}, fr. 20-45 l'hectolitre, à bord avec tous les frais.

29 *r^{s} achat,* fait au même calcul fr. 19-80 l'hectol. à bord. Le fret 46 fr. et 15 p. % pour last; l'assurance, au printemps, à 1 $\frac{1}{2}$ p. % de prime. Droits de Sund et autres frais jusqu'à Anvers, fait ensemble fr. 4-75 par hectolitre.

Pour le seigle 115/116 liv., on demande à livrer r^{s} 15 à 15 1/2. La navigation s'ouvre au mois de mai ou juin, elle dure 20 à 40 jours pour l'arrivée des navires. Les arrivages ne peuvent avoir lieu avant les mois de juillet et d'août pour les achats livrables au mois de mai.

Riga, le 7/19 novembre.

On demande des prix très élevés pour les froments, et on paie, pour les besoins locaux, journellement de hauts prix; l'approvisionnement sur place et les magasins des environs est nul. On demande pour livrer les froments au printemps prochain, en mai et juin, en payant le tout d'avance . . . . . 475 r^{s} afs., en payant 10 p. % d'avance . . . . . 500 r^{s} d°.

Jusqu'à ce moment aucune transaction n'a eu lieu.

475 *r^{s} b^{co} afs.* pour last, avec 6 mois intérêts pour le paiement d'avance, fait avec tous les frais, l'hectolitre à bord *fr.* 20-65.

500 r^s b^{co} *afs.* pour last, avec 6 mois intérêts pour 10 p. °/₀ arrhes, se calcule aux mêmes conditions, change 58 fr. par hectolitre, à bord avec tous les frais à *fr.* 21-70.

Les expéditions de froment, qu'on achète pour livrer en mai, juin, par contrats à Riga, ne peuvent arriver qu'en juillet et août à Anvers.

Le fret à 36 fl. et 15 p. °/₀ par last froment, l'assurance, prime d'été à 1 ½ p. °/₀, droits de Sund, des frais de débarquement font 4 fr. par hectolitre jusqu'à Anvers.

La navigation s'ouvre en mai ou juin.

Memel. — Konigsberg. — Dantzig.

Les lettres du 15 novembre disent que les achats en vieux froment continuent; qu'on le paie suivant poids et qualité.

A bord l'hectolitre fr. 22-85 *à* 24-85.

Les roux haut bigarrés de 126/129 liv.—520 à 565 fl. de Prusse.

A bord l'hectolitre fr. 27-80 *à* 28-20.

Les blancs et fin bigarrés de 127/129 liv.—620 à 650 fl. de Prusse.

Quant aux froments nouveaux qui sont généralement récoltés dans la pluie et rentrés mouillés, il est difficile de calculer et de taxer le poids et la valeur. On ne saurait expédier ces froments nouveaux au printemps prochain qu'en les mêlant avec *un quart* de froment *vieux,* ce qui fera encore renchérir les froments vieux.

On peut acheter les froments nouveaux, pour expédier au printemps prochain, en avril et mai 1839.

A bord par hectolitre.

Fr. 23-30 *à fr.* 23-75 — froment haut bigarré 126/128 liv. à 530 à 540 fl. de Prusse.
» 21-16 *à* » 21-25 » bigarré. . . 126/127 liv. à 480 à 485 fl. »
» 19-90 *à* » 20-20 » roux. . . . 126/127 liv. à 450 à 460 fl. »

Cela fait par hectolitre avec tous les frais à bord, comme marqué en francs et cent., *en italiques.*

En calculant pour les expéditions au printemps prochain l'achat de ¼ froment vieux pour mélange, afin d'assurer la conservation pour les transports, ces froments reviennent à fr. 25-00, 22-50 et 21-50 l'hectolitre à bord.

Le fret à 33 fl. et 15 p. °/₀, l'assurance 2 p. °/₀ prime d'été, droits de Sund et autres frais pour débarquer à Anvers, fait fr. 3-55 par hectolitre.

La navigation s'ouvre au mois d'*avril* et de *mai,* les arrivages des froments nouveaux peuvent avoir lieu en mai et juin à Anvers. Mais pour avoir à ce prix, il faut s'assurer les parties disponibles et sur contrats en payant ⅔ d'avance, c'est-à-dire ⅓ à l'achat, ⅓ deux mois après, ⅓ à l'expédition.

Stralsund. — Stettin. — Rostock. — Wesmar. — Lubeck. — Kiel. — Iles danoises.

Les froments emmagasinés sur ces places *ou* dans les environs de ces ports appartiennent *ou* se traitent principalement à la bourse de Hambourg, parce que les propriétaires, les riches fermiers et les spéculateurs demeurent et résident à Hambourg.

Le moindre achat fait séparément dans l'un ou l'autre de ces ports, produit une hausse factice, parce que cette demande directe réveille la spéculation, au lieu que les achats opérés à la bourse de Hambourg, où on traite *livré, rendu* à bord dans un de ces ports à désigner, par last de Hambourg en rixthaler banco, sur poids et échantillon de la qualité froment annoncé dans le contrat.

Les derniers achats se sont faits à 120 rth. b^co^ par last de Hambourg à bord à Stralsund-Rostock, froment nouveau de 129 liv. Cela fait fr. 21-50 l'hectolitre à bord ou fr. 24-50 l'hectolitre rendu à Anvers.

On demande suivant lettre du 24 novembre de Hambourg, 5 rth. de plus par last. Tous les approvisionnements en froment vieux disponible à Hambourg et aux bords de l'Elbe, s'achètent et s'expédient pour l'Angleterre, au prix de *rth.* 165 *à* 200 *cour^t^*. Ce qui fait *fr.* 24 $\frac{1}{4}$ *à* 29 $\frac{1}{4}$ l'hectolitre à bord.

Les achats faits par la bourse de Hambourg en Mecklembourg, Pomméranie, le Holstein et les Iles danoises, peuvent s'expédier en avril et mai 1839, pour arriver en avril et mai à Anvers.

J'ai acheté franco à bord :

A Stralsund
A Stettin
A Rostock
A Neustadt
A Heiligenhofen

} à rth. b^co^ 120 le last de Hambourg, par

M. N..., avec sa garantie pour la livraison et les arrhes payés, 300 last froment roux et froment bigarré, garanti 129 liv. soit 77 kilog., $\frac{1}{3}$ payable de suite, $\frac{1}{3}$ payable fin décembre, $\frac{1}{3}$ à l'époque de l'expédition avec les intérêts et frais. Ces froments reviennent à fr. 21-50 l'hectolitre à bord, soit fr. 24-50 l'hectolitre, rendu à Bruxelles au moulin.

Pour faire une opération majeure de quelques milliers de lastes, *Hambourg* est la meilleure place, le seul marché pour se les procurer, sans provoquer une hausse, parce que l'acheteur et la destination restent inconnus au vendeur.

Comme le prix dans le Nord et dans toute la Baltique sont beaucoup trop élevés pour opérer en ce moment; comme la navigation reste fermée jusqu'au mois de mai ou de juin prochain, car les arrivages des froments ne peuvent avoir lieu qu'après le dégel des rivières et des fleuves qui les amènent dans les ports d'embarquement;

Je fixe votre attention principalement sur les opérations et le commerce du froment à faire avec *Odessa, Taganrog, Kertsch, Eupoteria*. MM. N... d'Odessa ont des établissements dans tous ces ports de la mer Noire et de la mer d'Azof. Je vous remets un calcul exact avec tous les frais à bord, en ajoutant un tableau du coût à bord, avec les variations des cours de change et prix.

Les dernières lettres du 9 novembre d'Odessa disent qu'il y a encore 500/1000 tchetwest froment, soit un million d'hectolitres froment en magasin, que les arrivages continuent aussi long-temps que le temps reste beau et les chemins praticables; mais une fois la saison des pluies arrivée, que les transports doivent cesser et ne recommenceront qu'en avril, mai, suivant la durée de l'hiver.

Le manque de bâtiments est la cause que les froments ne haussent pas plus vite. Chaque ordre d'achat doit être accompagné d'affrétements, autrement on s'expose à payer des frets très élevés, même de ne pouvoir trouver une seule occasion pour expédier.

On paie les froments *durs*, suivant qualité, 17 à 20 rth.

Froments *tendres*, d° 17 ½ à 21 rth., à ces prix 45,000 tchetwest furent traités cette semaine, pour l'Angleterre, pour lesquels on attend les bâtiments.

Les expéditions peuvent avoir lieu durant tout l'hiver, des ports de *Kertsch*, Eupoteria et Sud-Jenikale, enfin les ports du Sud de la Crimée, qui ne gèlent jamais, en y envoyant des bâtiments, qui prennent des ordres de MM. N... d'Odessa, chez MM. N... à Constantinople, pour trouver leurs chargements prêts et disponibles.

La foire de *Kieuw*, qui a lieu le 22 janvier, où se traitent pour toute l'année les affaires en céréales, par des contrats majeurs à livrer, décidera si les récoltes de la Pologne et des provinces dont les rivières navigables lient la Baltique avec le midi de l'Empire, s'expédieront pour l'année 1839, vers la Baltique *ou* vers la Crimée. Les expéditions vers la Baltique sont tellement coûteuses et longues de durée, pour les propriétaires en Pologne et des bords de la Vistule, qu'ils préfèrent les ventes et les expéditions vers *Odessa*, Kertsch, Taganrog, si les prix sont acceptables. Comme ces prix sont en ce moment bien avantageux pour l'agriculture, la grande partie de la récolte des froments viendra l'année prochaine vers Odessa et les autres ports de la Crimée.

Pour acheter à bon compte de la première main et pour faire une opération majeure en froment dans les prix de 17 à 20 *rth*. le tchetwest, soit 11 *fr*. à 12 ¾ *fr*. l'hectolitre à bord, avec tous les frais, il est nécessaire d'acheter *avant* ou *à* cette foire de *Kieuw*. Car, après, tous les froments passent en seconde et troisième main, pour l'emmagasinage et pour la spéculation; les prix s'élèvent par ces transactions.

On achète généralement ⅔ du paiement *d'avance* sur contrats, l'autre ⅓ payable à l'époque des expéditions.

Les expéditions peuvent se succéder, s'il y a des bâtiments, durant tout l'hiver, à Odessa, comme il y a assez, environ un million d'hectol. froment en magasin à expédier.

Les derniers affrétements coûtent 100 fl. holl. par last de 30 hectol. pour Anvers, ce qui est très cher. Il faut calculer pour fret, assurance et autres frais pour froment, fr. 7-50 par hectolitre. Malgré ce haut fret le prix des froments rendus à Anvers ne fait que fr. 18-50 à 20 ¼ par hectolitre.

J'ai affrété 1,500 à 1,600 last bâtiments pour aller à New-Castle prendre des charbons et les transporter aux *Iles ioniennes*, à *Malte* et *Constantinople*. Cette opération double réduit le fret à 5 ½ fr. l'hectol. de froment.

Les avis de Londres du 27 novembre vous sont connus. Les droits pour froment seront de nouveau à 1 sh. par quarter vers le 24 décembre, ainsi l'importation libre. On paie les froments, Dantzig 80 sh. par quarter.

Les froments durs d'Odessa, à l'entrepôt 66 sh. le quarter. Mes amis, MM. N... Kornfactors, me disent qu'on a de véritables inquiétudes pour la suffisance de l'approvisionnement durant un hiver rigoureux, qu'il est à espérer que la navigation ne sera pas interrompue par les glaces, au moins encore pour long-temps, afin que les arrivages, coûte que coûte, puissent se succéder pour alimenter les besoins.

Ils m'offrent 42 *sh*. en Bond. soit *fr*. 55-50 par barreel farine pour l'exportation de la Jamaïque, et 70 shill. par sac de 280 liv. fleur de farine non étuvée, pour la consommation de la ville, ce qui fait 60 *fr*. par 100 kil. net produit par le moulin. Ils me disent d'expédier à ce prix autant qu'il est possible. Il est fâcheux que l'exportation soit défendue, que toute affaire de ce genre soit impossible.

Prix de froment et seigle, franco à bord en différents lieux d'exportation.

LIEU D'EXPÉDITION.	DATES.	ESPÈCE DE GRAIN.	FRANCO A BORD, L'HECTOLITRE.	FRET A ANVERS, L'HECTOLITRE.	FRAIS ET ASSURANCE.	PRIX A ANVERS.
			Francs.	Francs.		Francs.
Rotterdam	Nov. 26	Froment.	22 » 28	1 » 1 1/4	2 p. %	23 1/2 » 30
		Seigle . .	15 1/2 » 18	1 » 1 1/4	2 »	16 3/4 » 19 3/4
Hambourg	» 20	Froment.	21 » 25	1 » 1 1/4	3 »	22 3/4 » 27
		Seigle . .	12 » 12 3/4	1 » 1 1/4	3 »	13 1/2 » 14 1/2
Brême	» 16	Froment.	21 3/4 » 23	1 » 1 1/4	3 »	23 1/2 » 25
		Seigle . .	12 3/4 » 14	1 » 1 1/4	3 »	14 1/4 » 15 3/4
Ports de Mecklembourg	» 20	Froment.	19 » 21	2 » 2 1/2	3 »	21 3/4 » 24 1/4
		Seigle . .	10 » 11	2 » 2 1/2	3 »	12 3/4 » 14
Dantzig	» 16	Froment.	21 1/2 » 25	2 1/4 » 2 3/4	3 »	24 1/2 » 28 1/2
		Seigle . .	10 1/4 » 10 3/4	2 1/4 » 2 3/4	3 »	13 » 14
Riga	» 7	Froment.	18 » 20	2 1/2 » 3	4 »	21 1/4 » 24
		Seigle . .	9 1/2 » 10	2 1/2 » 3	4 »	12 1/2 » 13 1/2
St-Pétersbourg . .	» 7	Froment.	11 1/2 » 19 1/2	2 1/2 » 3	4 »	20 3/4 » 23 1/2
		Seigle . .	9 1/4 » 9 1/2	2 1/2 » 3	4 »	12 1/4 » 13
Marseille.	» 17	From. dur.	17 » 18	3 1/2 » 4	8 »	22 1/4 » 23 3/4
Livourne.	» 17	Id. toute espèce .	17 » 22	3 1/4 » 4	8 »	22 1/4 » 28
Gênes	» 10	Id. . . .	18 » 21	3 1/4 » 4	8 »	23 1/4 » 27
Trieste.	» 6	Id. . . .	14 » 17	3 3/4 » 4 1/4	9 »	19 1/2 » 23 1/4
		Seigle . .	10 1/4 » 10 1/2	3 3/4 » 4 1/4	9 »	15 » 16
Odessa	» 3	Froment.	11 1/2 » 12 1/2	6 1/4 » 6 3/4	11 »	19 » 20 3/4
		Seigle . .	6 1/4 » 6 3/4	6 » 6 1/2	11 »	12 » 14
New-York	Oct. 25	Froment.	25 1/2 » 28	3 1/2 » 4	4 »	30 1/2 » 33 1/2
		Seigle . .	16 » 16 1/2	3 1/2 » 4	4 »	20 1/4 » 21 1/4

PRIX MOYEN DU FROMENT EN ANGLETERRE.

3	août	69/11	p^r q^r = fr.	28 3/4	p^r hectol.
10	»	71/8	» = »	29 1/4	»
17	»	75/7	» = »	31 1/4	»
24	»	77/6	» = »	32 1/4	»
31	»	74/5	» = »	30 3/4	»
7	septemb.	70/2	» = »	28 3/4	»
14	»	64/2	» = »	26 1/2	»
21	»	61/10	» = »	25 3/4	»
28	»	62/11	» = »	26	»
5	octobre	64/9	» = »	26 1/2	»
12	»	66/	» = »	27 1/4	»
19	»	65/7	» = »	27	»
26	»	66/4	» = »	27 1/2	»
2	novemb.	69/5	» = »	28 3/4	»
9	»	72/11	» = »	30	»
16	»	73/10	» = »	30 1/2	»